

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DELAGE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
VILLE DE LAC-DELAGE TENUE AU BUREAU MUNICIPAL DE LA MAIRIE LE
LUNDI 20 JUILLET À 16H00**

PERSONNES PRÉSENTES :

Jannys Landry, conseillère au siège no.1
Alexandre Morin, conseiller au siège no.2 et maire suppléant
Marc Boiteau, conseiller au siège n°3
Christiane Gosselin, conseillère au siège n°5
Jonathan Baker, conseiller au siège no.6

Josée Desmeules, Directrice générale

PERSONNE(S) ABSENTE(S) : Guy Rochette, maire et Alexandre Poupart,
conseiller au siège no.4.

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence du maire
suppléant, monsieur Alexandre Morin.

1. GREFFE

- 1.1 Ouverture de la séance ;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour ;

2. TRAVAUX PUBLICS

- 2.1 Location d'un camion 4X4;

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. GREFFE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire suppléant constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 16h00.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2020-070

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute la documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptée ci-après,

II EST PROPOSÉ par Jonathan Baker,
APPUYÉ par Marc Boiteau,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 20 juillet 2020.

2. TRAVAUX PUBLICS

2.1 LOCATION D'UN CAMION 4X4

Résolution 2020-071

CONSIDÉRANT QUE le camion 4X4 doit être changé et que la location est l'option la plus avantageuse;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue soit :

- Germain Chevrolet Buick GMC Inc. au prix de 605,94 \$ taxes incluses par mois pour 48 mois;

CONSIDÉRANT QUE le véhicule soumissionné est de marque Chevrolet Silverado 2020 et que la soumission est conforme aux exigences;

II EST PROPOSÉ par Jonathan Baker,
APPUYÉ par Marc Boiteau,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la location pour 48 mois au prix de 605,94 \$ par mois pour 48 mois à Germain Chevrolet Buick GMC inc.;

QUE madame Josée Desmeules, directrice générale, soit autorisée à signer les documents relativement à la location du véhicule.

QUE les sommes nécessaires soient puisées à même le budget d'opération 2020.

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2019-072

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Boiteau,
APPUYÉ PAR Christiane Gosselin,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De lever la présente assemblée à 16h15.

Alexandre Morin, Maire suppléant

Josée Desmeules, directrice générale